

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES

Affaire suivie par : Dominique Peyre

Tél. : 05 57 95 02 63
dominique.peyre@culture.gouv.fr

Bordeaux, le - 6 DEC. 2017

Le Directeur régional des affaires culturelles

à

Destinataires in fine

Objet : 2018, année européenne du patrimoine

La commission européenne a proposé de faire de 2018 une « Année européenne du patrimoine culturel » dans l'intention de sensibiliser les sociétés européennes au patrimoine comme outil de dialogue interculturel et agent de cohésion sociale. Découvrir la richesse culturelle de l'Europe et la partager pour développer un sentiment d'appartenance à un même ensemble.

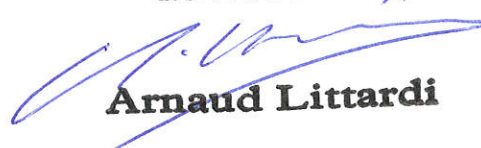
Dans cette optique, chacun des états membres proposera des projets à diverses échelles dans tous les domaines du patrimoine, architectural, archéologique, industriel, rural, naturel, immatériel, langues, savoir-faire, pratiques sociales, numérique, vivant, écrit, cinématographique, sous différents modes, spectacle, audio-visuel, exposition, conférence, publication... La création tiendra une place essentielle dans le dialogue qui s'instaurera entre hier et aujourd'hui, ici et ailleurs.

En France, chaque région devra sélectionner les projets les plus significatifs s'illustrant par leur démarche d'ouverture et leur caractère innovant. Sensibiliser à l'histoire et aux valeurs communes, inviter les citoyens européens au dialogue et au partage... « Faire l'Europe par la culture » (Françoise Nyssen).

Dominique Peyre, conservateur à la CRMH, site de Bordeaux, chargé de la coordination de cette opération, est à votre disposition pour tout renseignement.

Vous trouverez ci-joint les informations pour guider les candidatures ainsi que les formulaires de labellisation.

Le Directeur



Arnaud Littardi